Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 223

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Yamina
Autor: Kerwall, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251591

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 13 avril 1902 | N° 223 | Cinquième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS 30me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 30me année *LE PAYS*

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Jusqu'en 1522, les Bernois s'étaient opposés à l'introduction de la réforme sur leur territoire, quoiqu'elle eut déjà pénétré dans une partie de la Suisse. Bien plus, sachant que la réforme avait gagné des partisans à Fribourg, le Sénat de Berne écrivit à celui de Fribourg, pour le conjurer de maintenir la vraie foi et de se garder des nouveautés.

Le réformateur Berthold Haller éprouvait tant d'obstacles à Berne, en prêchant les nouveautés qu'il voulait se retirer à Bâle. Zwingli l'en détourna en lui faisant observer qu'il ne devait pas abandonner son petit troupeau *encore faible dans la foi nouvelle*. Voici du reste ce que Zwingli écrivait à François Kolb : « Cher François, allez « tout doucement dans l'affaire, pas trop « rudement ; ne jetez d'abord à l'ours, « qu'une seule poire aigre, parmi plusieurs « douces, ensuite deux, puis trois, et s'il « commence à avaler, jetez-lui en toujours « davantage, aigres et douces, pêle-mêle. « Enfin videz le sac tout entier, molles, dures « aigres et crues, il les dévorera toutes, et « ne permettra plus qu'on les lui ôte, ni qu'on « l'en chasse. » [1]). La prédiction de Zwingli se vérifia à la lettre. L'appétit vint en mangeant et l'ours avait fini par tout avaler, en 1528 Berne était réformé. Nicolas de Wattenville, prévôt mitré et crossé de la collégiale de St-Vincent de Berne, se maria avec Clara May, Barthélmi Vogt, prieur des Dominicains de cette ville, en fit autant avec Marguerite de Balmoos, abbesse de Fraubrunnen. [2]). Thomas Wittenbach curé de Bienne et sept autres prêtres de cette ville firent de même, ainsi que plusieurs des 250 curés de la campagne bernoise. Ce qui faisait dire au savant Erasme de Bâle, que le mariage était le dénouement de toutes ces farces de la réformation.

La ville de Berne ne se contenta pas d'imposer sa réforme dans son propre territoire où elle rencontra une formidable opposition dans le Hasli, le Frutigen, dans l'Ementhal et à Gessenay où les populations voulaient conserver l'antique foi, mais chercha à faire triompher la nouvelle doctrine dans les pays limitrophes, la Neuveville, Moutier-Grandval etc... [3]).

Le Senat de Berne trouva un puissant auxiliaire par son œuvre de réformation dans le dauphinois Farel, simple laïc et qui avait été chassé de Bâle et de Neuchâtel pour ses excentricités. Il avait prit le faux nom d'Ursin et se donnait pour maître d'école. Muni d'une patente bernoise, qui était à la fois sa mission et sa sauve-garde, il essaya de réformer les Franches-Montagnes. Doué d'une grande facilité de parole, d'une force de poumons extraordinaire, il courait d'un lieu à un autre, propageant « son pur Evangile », se démenant comme un furieux et brisant de son chef les autels et les images. Rien ne le rebutait, ni le mépris, ni les menaces, ni les mauvais traitements. Il prêchait dans les rues, dans les auberges, sur les places publiques.

Les populations le craignaient. A son seul nom, elles étaient saisies d'épouvante. On tremblait à cause de son marteau qu'il portait avec lui, et dont il se servait audacieusement dans les églises où il entrait, pour mutiler les statues, les reliquaires, enfoncer les tableaux, briser les vitraux et les orgues qui ne lui appartenait pas. Personne n'a fait autant de mal aux trésors artistiques des églises que ce novateur. Son savoir était médiocre, mais il avait toute l'opiniatreté d'un sectaire. Il se maria à 69 ans avec une jeune fille qui demeurait chez lui, ce qui excita de profondes rumeurs et lui attira l'indignation de Calvin lui-même.

Farel venait de prêcher à Bienne puis à Morat, quand il reçut mission de leurs Excellences de Berne de porter les nouvelles doctrines dans la Prévôté de Moutier. Tavannes fut la première paroisse qu'il gagna à son nouveau culte. Cette paroisse avait alors pour curé Jean Perine, moine de Bellelay. L'abbé de ce monastère, Nicolas Schell de Bienne, collateur de la paroisse de Tavannes, voyait avec peine que ce peuple penchait vers la réforme, croyant par là s'affranchir des redevances et des charges. Dans ces fâcheuses dispositions, après avoir pris conseil, il résolut de retirer Jean Perine, qu'il croyait chancelant et favorable

1) Haller, page 18.

2) Helvetia sacra de M. de Mülinen, II, p. 211 ; Haller p. 20 et suivante.

3). La réforme, qu'on se plaît à présenter comme une lutte en faveur de la liberté, ne fut, dans son origine, qu'une oppression, parce que les princes d'Allemagne et les gouvernements suisses l'imposèrent à leurs sujets, tellement qu'il fallut la foce armée pour contraindre les populations à l'accepter. Les princes et les gouvernements n'auraient jamais embrassé la réforme s'ils n'avaient eu des biens immenses à accaparer, du pouvoir à gagner, un clergé, qui faisait opposition à leurs vices, à dominer et des passions à satisfaire.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 18

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

Les Françaises hâtaient le pas ; Yamina les suivant machinalement ; elles entrèrent sous la tente.

A l'arrivée de Renée, les voisines se reculèrent et montrèrent Melkhir couchée sur une natte en lambeaux.

Un vieux burnous la couvrait à peine.

Ses jambes, qui ne se pouvaient mouvoir, n'avaient plus forme humaine.

— Sortez, dit Renée aux femmes ; l'air lui manque, sa respiration est courte... Où souffres-tu, Melkhir ? questionna-t-elle ensuite.

La moribonde fixa des yeux à demi éteints sur la Française, qui renouvela sa demande.

— Où souffres-tu ?

Elle essaya de montrer ses jambes.

Pendant que Marie-Louise faisait respirer des sels à Melkhir, Renée, avec l'aide de Yamina cherchait à se rendre compte de l'amas informe qui enroulait les tibias de la malade.

— Découvre, commanda Renée.

Une corde en fibres de palmier retenait un vieux morceau de drap faisant office de linge.

Un tampon de poils de chameau, enchevêtrés dans des filaments que la jeune femme prit pour de l'herbe, comprimait une plaie horrible : cet amalgame représentait la charpie arabe et envenimait le mal d'une façon affreuse.

Les souffrances endurées par Melkhir étaient sans doute épouvantables ; cependant elle ne poussa pas un seul cri.

Renée ne s'attendait pas à tant d'horreurs.

Que faire ?... demanda-t-elle à son amie.

— Elle râle, répondit Marie-Louise ; fais nettoyer la plaie... C'est affreux... Parle-lui...

— Melkhir ?...appela Renée.

La mourante entr'ouvrit les yeux, regarda avec fixité la Française, sembla la remercier, et prononça ces paroles qui doivent être les dernières dans la bouche des musulmans :

« Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète !... »

— Melkhir, chuchota Renée en s'approchant, Melkhir, écoute-moi : Mahomet n'est pas un prophète, et Allah est un faux dieu ; le vrai, l'unique, le bon, c'est le mien, qui permet que je sois auprès de toi... Pauvre Melkhir !.. demande.. demande-lui grâce !... Répète après moi, et de toute ton âme : « Dieu vrai et miséricordieux, aie pitié ! »

aux nouveautés. Il le remplaça par le sous-prieur de couvent Jacques Mœschler. Croyant bien faire, le bon Abbé fit très-mal. Jacques Mœschler, qui n'était qu'un hypocrite, se laissa gagner à la réforme. Farel arriva donc à Tavannes et entra tumultueusement dans l'église de St-Etienne et St-Laurent, au moment où le curé chantait la messe. Armé de son terrible marteau, il monta à l'autel qu'il brisa tout en proférant d'horribles blasphèmes contre le catholicisme. Le curé tout effrayé, se sauva au presbytère encore revêtu de ses ornements sacerdotaux. Farel monta en chaire et engagea le peuple à détruire les images et les statues. En un instant tout fut démoli et brûlé. La réforme était acceptée par la majorité des paroissiens. L'indigne Jacques Moelscher embrassa lui-même la réforme, se maria publiquement et consomma, par sa défection, la révolte de ses paroissiens. L'ex-moine de Bellelay fut établi, par Berne, prédicant à Tavannes. Il paraît en cette qualité en 1538 et en 1543 [1]).

Bienne avait imposé la réforme à l'Erguel, Berne, à son tour, voulut l'introduire dans le Prévôté de Moutier et faire prêcher les doctrines bernoises par le curé de ce lieu. C'est alors que Farel vint à Tavannes, puis à Court, à Moutier, à Grandval et à Sornetan. Il était accompagné de quatre prédicants, Antoine Boine, Antoine Froment, Claude de Glantinis et Thomas. A Bévilard et à Grandval, Farel fut mal reçu, on refusa de l'entendre, tandis que dans les autres paroisses, il trouva un assez grand nombre de partisants surtout à Court et à Sornetan où les églises furent dévastées.

Le 9 mai, l'évêque de Bâle protesta à Berne contre les agissements de Farel. Ce fanatique n'en continua pas moins son œuvre détestable Il laissa Glantinis à Tavannes et Thomas à Court. Il revint une troisième fois dans la Prévôté et à Moutier il proféra d'abominables insultes contre l'évêque de Bâle, souverain de ce pays. Malheureusement l'évêque Philippe de Gundelsheim manquait d'énergie. Au lieu de faire arrêter l'insulteur, il se contenta de se plaindre de lui à Berne, par une lettre du 20 juilet. Berne, pour calmer l'évêque, fit des remontrances à Farel qui n'en tint aucun compte. Chassé de Bâle et de Neuchâtel, Farel prit alors le faux nom d'Ursin et se donnait pour maître d'école. Il reprit son métier de prédicant et revint à Tavannes d'où il essaya de gagner à sa réforme les populations des Franches-Montagnes. Suivant la tradition, il vint de Tavannes à Bellelay et prêcha par une fenêtre de l'auberge au moment où le peuple sortait de l'église abbatiale, mais il fut honteusement congédié par le peuple indigné de son audace et de ses blasphèmes. [1]).

Partout il engageait le peuple à dévaster les églises, à brûler les images et les objets consacrés au culte catholique et à s'affranchir du joug des hommes pour jouir de la liberté chrétienne.

C'était bien, en effet, l'amour de la liberté, mais d'une liberté très absolue, qui avait jeté les habitants de la Prévôté de Moutier dans la réforme. La licence alla si loin que Berne, le 18 juillet 1530, se vit obligé de rappeler à ses combourgeois que « l'Evangile ne donne pas la liberté charnelle, mais une liberté spirituelle ».

Farel se rendit aux Genevez, accompagné de quelques réformés fanatiques de Tramelan. Le bruit de son arrivée fut vite répandu. Les femmes se réunirent pour congédier les prédicants. La rencontre eût lieu près d'un gros hêtre. « Il y eut là une fière bataille dans laquelle les *Genevesates* eurent le dessus, et les ennemis furent *rudement paumés* » Le lieu où Farel fut batttu par les femmes des Genevez reçut le nom d'*arbre des fous plumés*, qu'il porte encore aujourd'hui. [1])

Farel n'avait pas de chance avec les femmes, ce sont les femmes qui le plument aux Genevez, au Landeron, à Valengin [2]), comme se sont les femmes de Grandfontaine, de Damvant et de Chevenez qui expédient les prédicants qui venaient combattre l'antique religion et semer la division au sein de populations profondément chrétiennes. [3])

1). Jacques Moeschler a laissé, à Tavannes une postérité qui existe encore.

1) Mandelert, page 30. Actes de la société d'Emul. Histoire de Bellelay, par le chanoine Saulcy, p, 107.

1). Recherches sur l'origine des Genevez, par Louis Dufour de Genève. — 2). Chanoine Saulcy histoire de Bellelay, p. 108. — C'est en souvenir de la conservation de la foi catholique que les femmes de Grandfontaine et de Damvant ont conservé le privilège jusqu'à nos jours d'occuper le côté droit de l'église, côté toujours réservés aux hommes dans les autres églises.

(*A suivre.*)

A quoi rêvait Grand-Père

En l'an 1807

En ce temps-là, le vent de gloire qui faisait tourner toutes les cervelles comme les ailes d'un moulin, n'avait pas épargné celle du grand-père François, meunier de son état, maire d'Harly par la grâce de l'empereur, père de trois filles par la grâce de Dieu.

Jusqu'alors, cependant, le bonhomme avait vécu paisible, suivant son petit chemin, sans dévier ni à droite ni à gauche, traversant les périodes les plus orageuses de la Révolution, du même pas tranquille... et lent que son âne *Martin*, sans jamais consentir à le rebaptiser *Brutus* ni à changer son bonnet de coton pour un bonnet rouge.

Aussi, d'abord méprisé comme tiède aux heures de tourmente, il était estimé comme sage, maintenant que le ciel était redevenu serein, et jouissait d'une considération méritée parmi ses concitoyens, lorsqu'un démon malfaisant, jaloux de sa quiétude, vint lui souffler à l'oreille les paroles tentatrices des sorcières de Macbeth.

On le vit peu à peu devenir mélancolique, taciturne, morose, quinteux ; il s'absorbait dans la lecture du *Moniteur* jusqu'à laisser éteindre sa pipe ; il poussait de gros soupirs au passage d'un régiment, suivait d'un œil d'envie le départ des conscrits ; il négligeait son moulin, malmenait sa femme, rudoyait ses filles, trois jeunesses fraîches et accortes dont le père le plus modeste eût été orgueilleux.

Sophie, l'aînée, était une grosse réjouie, aux joues roses, rebondies et croquantes comme des pommes d'api, le verbe haut, le geste prompt, le rire épanoui, c'était la gaîté du logis.

Julie, la seconde, en était la tête ; grande, blonde, pâle, elle était aussi calme que sérieuse et bien qu'elle criât moins fort elle était plus écoutée, menant au doigt et à l'œil servantes et garçons qui la proclamaient une maîtresse femme.

Henriette, la troisième, n'avait ni l'exubérance de l'une, ni la fermeté de l'autre : mignonne, délicate, timide, son cœur répondait à toutes les souffrances comme le tic-tac du moulin ; et de « mossieu le maire » au dernier chemineau, tous subissaient le charme de sa douceur et de sa bonté.

Gentilles et avenantes, chacune à leur mode, les trois sœurs étaient naturellement courtisées et l'on voyait souvent rôder autour du *Pont*

La dernière flamme de haine qui couvait dans le sein de la malheureuse brilla sous son orbite cave : elle grommela quelques imprécations.

— Que Renée parte, dit Yamina : la mourante portera malheur à l'amie !...

Comme la jeune femme n'écoutait pas la musulmane, celle-ci continua :

— Yamina ne refuse jamais rien à Renée, mais Renée ne l'écoute pas, et pourtant Yamina l'aime et voudrait éloigner tous les maux de sa route.

—Tu vois bien qu'elle meurt, reprit la Française laisse-moi la soulager.

La moribonde sortit une main hâve de dessous son burnous, toucha sa jambe, porta les doigts à ses lèvres sèches.

Renée lui versa entre les gencives quelques gouttes d'élixir.

La sorcière entr'ouvrit les paupières ; un regard de gratitude remercia Renée.

— Melkhir !... Melkhir !... tu es mieux, je le comprends. Répète avec moi : « Dieu vrai et miséricordieux, aie pitié, pardonne ! »

La moribonde articula :

— Aie pitié !... pardonne !...

Une larme brûlante tomba de ses yeux cernés.

Fut-elle une larme de rachat ?

Fut-elle le pleur repentant qui purifia la pécheresse ?

Elle poussa un grand soupir : elle n'était plus !...

XI

Loin d'être effrayés par l'imposant tableau qu'offre un corps privé de vie, les gens de la dachekra vinrent tous les uns après les autres. Hommes, femmes, enfants défilèrent sous la tente de celle qui n'était plus ; et là devant les traits étirés et amincis du cadavre, chacun à son tour raconta les actions supposées bonnes dans la vie de la sorcière.

Arrivèrent les parents, les amis, prévenus en toute hâte.

Ce furent alors des cris, des vociférations, des reproches à la morte, parce qu'elle avait quitté la terre en leur absence.

— Pourquoi n'es-tu plus, Melkhir ?

— Tes membres pouvaient encore te porter !...

— Nous t'aimons tant !

— Nous transmettras-tu ta puissance ?

— Quelle est celle de nous qui possédera tes secrets ?

— Dieu grand !... que l'ange Gabriel la transporte dans le jardin d'Allah !...

Les femmes réunies délibérèrent ensuite ; une d'elles s'approcha de Melkhir, et, après lui, avoir retiré ses vêtements, elle la lava des pieds à la tête, ainsi que l'exigent les prescriptions du Coran ; après quoi, elle fut roulée dans un morceau de tente destiné à cet emploi. Ficelée, elle fut juchée sur le dos d'un mulet, et tous les gens de la dachekra s'apprêtèrent à prendre le chemin du cimetière.

(*La suite prochainement.*)